

Une délégation du SNPTES a été reçue en audience le mardi 3 mars, à sa demande, par Monsieur Bergeonneau, Chef du Service de l'Action Administrative et des Moyens, et Madame Bourlier, sous-directrice du SAAM.

Représentants SNPTES présents :

Lucie Marzaq, Secrétaire nationale,
Martine Malassis, Déléguée pour l'administration centrale,
Christian Mertz, Délégué adjoint pour l'administration centrale.

Nous souhaitons évoquer des points de tension concernant le déroulement du dialogue social à l'administration centrale, notamment au niveau du CTAC. Nous rappelons que le SNPTES a obtenu un siège à ce CT aux dernières élections professionnelles, et qu'il est également le syndicat majoritaire au Comité Ministériel de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il n'est pas normal que nous soyons encore oubliés par certaines directions dans leur communication aux organisations syndicales, et que le tour de parole durant les CTAC nous soit aussi défavorable.

Les points les plus problématiques pour lesquels nous demandons que des solutions soient rapidement mises en œuvre :

- Concernant la police des débats du CTAC, malgré les propositions du SNPTES qui sont restées sans suite depuis le 4 juillet 2019, nous estimons qu'un équilibre du temps de parole de chaque OS doit être trouvé. Notre demande n'a pour but que de fluidifier les interventions, de faire évoluer les choses afin que chaque organisation syndicale puisse se faire entendre et nourrir au mieux la réflexion. La décision d'avoir réduit le temps des séances d'une journée à une demi-journée n'est pas pour arranger les choses, et les points divers n'ont pratiquement jamais le temps d'être abordés.

Monsieur Bergeonneau est bien conscient de la difficulté et s'engage à soumettre à nouveau cette question à Madame la Secrétaire Générale afin d'identifier des aménagements au fonctionnement actuel.

- Le SNPTES, qui assume pleinement son rôle de représentant des personnels qui l'ont élu au CTAC, soulève dans ses déclarations liminaires des sujets qui portent leur parole, et qui ne sont pas suffisamment voire pas du tout pris en compte, ou pour lesquels même parfois aucune suite n'est donnée, par exemple le sujet de la reprise par le MEN de la maîtrise des logiciels de vie scolaire et celui de la mise en œuvre opérationnelle du RGPD au niveau des établissements scolaires.

Ceci ne correspond pas du tout à notre conception d'un dialogue social de qualité !

Certains sujets débordent du cadre strict des compétences du CTAC, c'est-à-dire l'organisation des services de l'administration centrale, par exemple l'avenir de l'opérateur CANOPE.

Le SNPTES estime que si ces sujets peuvent impacter de près ou de loin les personnels de l'administration centrale, un point d'information pourrait tout de même nous être présenté au CTAC.

- Les transcriptions des PV où nous ne retrouvons pas nos interventions, ou pour lesquelles nous nous sommes vu refuser la prise en compte de nos modifications, ce qui nous a conduits à ne pas approuver les PV !

Il y aurait eu certaines difficultés techniques sur certaines transcriptions de séances, qui maintenant sont résolues. Ceci ne devrait plus se produire à l'avenir.

- Certaines invitations à des concertations où le SNPTES a été oublié, par exemple lors de la réorganisation de la DGESCO.

Madame Bourlier se propose de renvoyer un rappel aux directions pour qu'elles incluent systématiquement le SNPTES dans leur communication envers les organisations syndicales.

- Certains documents ne nous sont pas transmis, par exemple le rapport sur l'audit des inspecteurs généraux sur la réorganisation de la DNE et les effets RH, auquel nous avons pourtant contribué et qui n'a été envoyé qu'aux seules organisations syndicales siégeant en CHSCT.

Une erreur encore, qui ne devrait plus se reproduire...

Après plus d'un an de présence du SNPTES au CT de l'administration centrale, le SNPTES, organisation syndicale connue et reconnue, doit pouvoir y occuper toute la place qui lui est due, et c'est le message que nous avons porté lors de cet échange.